

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 756

24 mars 2014

### SOMMAIRE

Banque Internationale à Luxembourg	36278	MREF III Bond S.à r.l.	36272
Cap Antibes S.A.	36286	Passy Development S.A.	36278
Car Frigo Trans S.A.	36286	Patrimmo S.A.	36274
Carson S.à r.l.	36287	Petrusse Capital Markets S.A.	36275
Cassona National Reserve 2 S.A.	36287	Plafalux S.à.r.l.	36274
Centrale AA S.à.r.l.	36287	Polytec S.A.	36275
Chene S.A.	36286	Porte Neuve 18 S.à r.l.	36273
Chene S.A. - SPF	36286	Portladise - Consultadoria e Serviços, Sàrl	36273
Coast Investment S.C.A.	36287	Poultry Grill s.à r.l.	36274
Coral S.à r.l.	36286	Powerwave Technologies S.à r.l.	36252
Delphi International S.à r.l.	36279	PRH Management	36274
Diffuuss Luxembourg S.à r.l.	36279	Rasselbock Investments S.A.	36250
EIG Norte III S.à r.l.	36288	Real Invest S.A.	36276
European Holdings S.à r.l.	36286	Rec-Man & Co	36277
Games & Movies S.A.	36248	Red Prince S.A.	36278
GOJO Luxembourg S.à r.l.	36242	Restaurant La Cellula S.A.	36277
HAMPELMANN, société à responsabilité limitée	36271	Roga International S.A.	36277
Les Olliviers Sàrl	36273	Sanford Morgan (Luxembourg) S.à r.l.	36270
LMWP III Holding S.à r.l.	36273	SAS Surveillance Intervention Gardiennage Sécurité Privée	36275
Lobistic S.A.	36272	Schuman-Restaurations s.à r.l.	36278
London Residential S.à r.l.	36257	S.E.I. Luxembourg S.à.r.l.	36276
LPDM Development S.A.	36271	Somami S.à r.l.	36288
LPDM Development S.A.	36272	Starwood Energy SSM Holdings S.à r.l.	36276
LSREF3 GTC Holdings S.à r.l.	36270	Starwood Energy SSM Investments S.à r.l.	36275
LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l.	36270	Timken Mex Holdings S.à r.l.	36288
LT Fund Investments	36271	Wamdu Investments S.A., SPF	36270
Luxardo S.A.	36256	WEPROCars S.à r.l.	36271
LuxiPrivilège	36249	WEWECars S.à r.l.	36271
Marco Boesen GmbH	36256	WYC S.à r.l.	36251
Merck Chemicals Holding S.à r.l.	36255		
Millipore International Holdings S.à r.l.	36256		

**GOJO Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, place de Strasbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 183.913.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the fifteenth of January.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

GOJO Industries - Europe LTD, a private Limited company incorporated and existing under UK law, with registered office at Units 5 & 6 Stratus Pk, Brinklow Milton Keynes, Bucks, MK10 0DA, United Kingdom, registered with the Companies' House under number 2473045,

here represented by Mr Damien Mattucci, with professional address at 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, by virtue of a proxy given on January 8, 2014.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Art. 1. Corporate form.** There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 and 13 the exceptional rules applying to one shareholder companies.

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships. More generally, it can carry out any management activity and act as a headquarter.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible and to the issuance of debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes. The Company may also carry out the cash pooling for affiliated companies of the group it belongs.

The Company may also acquire through contributions, subscriptions, purchases, options or otherwise, patents, trademarks, licenses, know how, copyright and other industrial, commercial or intellectual property or rights and generally hold, license the right to use it, sublicense, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and to subcontract the management and development of such property, rights, trademarks and licenses and to obtain and make any registration required in this respect. The Company may take any action it deems necessary to protect rights derived from patents, trademarks, service marks, licenses, knowhow and other industrial, commercial or intellectual property rights, licenses, sublicenses and similar rights against infringement by third parties. The Company may furthermore provide or cause to be provided to any affiliated Company such know how, development consulting advice, operating services, promotion, representation and all services of such nature.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination «GOJO Luxembourg S.à r.l.».

**Art. 5. Registered office.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6. Share capital - Shares.**

6.1 Subscribed share capital

The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of one Euro (EUR 1) each, all fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company (“société unipersonnelle”) in the meaning of article 179 (2) of the Law. In this contingency articles 200-1 and 200-2, amongst others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

#### 6.2 Modification of share capital / share premium

The capital and/or the share premium (is any) may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general shareholders’ meeting, in accordance with article 8 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

#### 6.3 Profit participation

Each share entitles to a fraction of the Company’s assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

#### 6.4 Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company’s shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### 6.5 Transfer of shares

In case of a sole shareholder, the Company’s shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Law.

#### 6.6 Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders’ register in accordance with article 185 of the Law.

### **Art. 7. Management.**

#### 7.1 Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The manager(s) need not to be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed and may be dismissed ad nutum by the shareholder(s) of the Company.

#### 7.2 Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in judiciary matters, for any operation below twenty-thousand euros (EUR 20,000), the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company’s object and provided the terms of this article shall have been complied with.

For any operation above twenty-thousand euros (EUR 20,000), the managers must obtain the prior approval of the sole shareholder or of shareholders representing more than half of the share capital.

Subject to the above, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its manager, and in case of plurality of managers, by the joint signature of two managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine these agents’ responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of their agency.

#### 7.3 Powers

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

#### 7.4 Procedures

The board of managers can discuss or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the board of managers’ meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

#### 7.5 Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 8. General shareholders' meeting.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

**Art. 9. Annual general shareholders' meeting.** where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting.

**Art. 10. Audit.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

**Art. 11. Fiscal year - Annual accounts.** The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet and profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

**Art. 12. Distribution of profits.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may resolve to pay interim dividends, including during the first financial year, subject to the drafting of an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution. Any manager may require, at its sole discretion, to have this interim balance sheet reviewed by an independent auditor at the Company's expenses. The amount to be distributed may not exceed total profits since the end of the last financial year, if existing, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and amount to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

**Art. 13. Dissolution - Liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 14. Reference to the law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

The Articles having thus been established, GOJO Industries - Europe LTD, aforementioned, declared to subscribe the entire share capital represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of one Euro (EUR 1) each.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence thereof having been given to the notary.

#### *Transitory provision*

The first year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2014.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand euro.

*Resolution of the sole shareholder*

1. The Company will be managed by the following manager(s):

- Mr. Scott LEVIN, born on June 25, 1952, in Ohio (USA), and residing at One GOJO Plaza, Suite 500, Akron, Ohio 44311 USA,

- Mr. Paul LEYDER, born on October 21, 1970 in Ettelbrück (Grand-Duchy of Luxembourg), and residing at 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen,

2. The registered office of the Company shall be established at 2, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Strassen, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le quinze janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

A COMPARU:

GOJO Industries - Europe LTD, une société à responsabilité limitée de droit anglais, ayant son siège social au Units 5 & 6 Stratus Pk, Brinklow Milton Keynes, Bucks, MK10 ODA, Royaume-Uni, inscrite au Companies' House sous le numéro 2473045,

ici représentée par Monsieur Damien Mattucci, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, en vertu d'une procuration donnée à Strassen, le 8 janvier 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec les autorités d'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme sociale.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 13, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2. Objet social.** L'objet de la Société est de prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, ainsi que la possession, l'administration, la mise en valeur et la gestion de ces participations. La Société pourra également détenir des participations dans des sociétés de personnes. Plus généralement, elle pourra exercer toute activité de gestion, et agir en tant que centre de gestion.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, et procéder à l'émission d'obligations, sans offre publique, qui pourront être convertible et à l'émission de titres d'emprunt. D'une manière générale, elle pourra prêter toute assistance à toute société affiliée, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter toutes opérations qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet. La Société peut également centraliser la trésorerie des sociétés affiliées au groupe auquel elle appartient.

La Société pourra également acquérir, par le biais d'apports, souscriptions, achats, options ou autrement, des brevets, des marques, des licences, du savoir-faire, des droits d'auteur, des droits de propriété industrielle, commerciale ou intellectuelle ou d'autres droits; plus généralement de les détenir d'en autoriser le droit d'usage par le biais de licences, de sous-licence, d'en vendre ou d'en disposer, en tout ou en partie, pour des raisons que la Société juge opportunes; sous-traiter la gestion et le développement de tels droits de propriété, droits, marques et licences et obtenir et faire tout enregistrement requis en ce sens. La Société peut aussi mettre en oeuvre toute action considérée comme nécessaire à la protection contre toute atteinte, par des tiers, aux droits découlant des brevets, des droits de marque, marques de services, des licences, du savoir-faire et autres droits, licences, sous licences de propriété industrielle, commerciale ou intellectuelle ou tout autres droits analogues.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination «GOJO Luxembourg S.à r.l.».

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

## **Art. 6. Capital social - Parts sociales.**

### 6.1 Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

### 6.2 Modification du capital social / de la prime d'émission

Le capital social et/ou la prime d'émission souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

### 6.3 Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

### 6.4 Indivisibilité des parts sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par part sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### 6.5 Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

### 6.6 Enregistrement des parts sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

## **Art. 7. Gérance.**

### 7.1 Nomination et révocation

La Société est gérée par un gérant unique ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s). Ils sont nommés et susceptible d'être révoqués ad nutum par le(s) associé(s) de la Société.

### 7.2 Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, pour toute opération d'un montant inférieur à vingt mille euros (EUR 20.000), le gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article.

Pour toute opération d'un montant supérieur à vingt mille euros (EUR 20.000), les gérant devront obtenir l'accord préalable de l'associé unique ou d'associés représentant plus de la moitié du capital social.

Sous réserve des dispositions ci-dessus, la Société est engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants par la seule signature d'un des membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

### 7.3 Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

### 7.4 Procédures

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du conseil de gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conference call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

#### 7.6 Responsabilité des gérants

Le(s) gérants ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société

**Art. 8. Assemblée générale des associés.** L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

**Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée.

**Art. 10. Vérification des comptes.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

**Art. 11. Exercice social - Comptes annuels.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

A la fin de chaque exercice social, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaire(s) établi conformément à l'article 200 de la Loi.

**Art. 12. Distribution des profits.** Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net de la Société pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à/aux associé(s) en proportion de sa/leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut décider de procéder au paiement d'acomptes sur dividendes, y compris durant le premier exercice social, à condition d'établir un bilan intérimaire indiquant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution. Chaque gérant peut, de manière discrétionnaire, demander que ce bilan intérimaire soit revu par un réviseur d'entreprises aux frais de la Société. Le montant distribué ne doit pas excéder le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et diminué des pertes reportées et sommes à allouer à une réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

**Art. 13. Dissolution - Liquidation.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment

de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

**Art. 14. Référence à la loi.** Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les Statuts ainsi établis, GOJO Industries - Europe LTD, prénommée, déclare souscrire l'entièreté du capital social représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500-) chacune.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

#### *Disposition transitoire*

La première année commencera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2014.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille euros.

#### *Décisions de l'associé unique*

1. La Société est administrée par les gérants suivants:

- Monsieur Scott LEVIN, né le 25 juin 1952, dans l'Ohio (USA) et demeurant à One GOJO Plaza, Suite 500, Akron, Ohio 44311 USA,

- Monsieur Paul LEYDER, né le 21 octobre 1970, à Ettelbrück (Grand-Duché de Luxembourg) et demeurant au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen,

2. Le siège social de la Société est établi au 2, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que les comparants ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête desdits comparants, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Strassen, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. MATTUCCI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 17 janvier 2014. Relation: EAC/2014/942. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2014015613/366.

(140018163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2014.

---

### **Games & Movies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 256, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 95.354.

#### DISSOLUTION

L'an deux mille treize, le vingt-septième jour du mois de décembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### ONT COMPARU:

1) Monsieur Guy SCHMITT, administrateur de société, né à Chelles (France), le 21 septembre 1960, demeurant à F-57390 Audun-le-Tiche, 1122, Avenue Salvador Allende.

2) Monsieur Frank KULICHENSKI, administrateur de société, né à Savigny sur Orge (France), le 29 janvier 1963, demeurant à F-57050 Longeville-les-Metz, 14, rue de la Jeunesse,

ici représenté par Monsieur Guy SCHMITT, pré-qualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, agissant comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a) Que la société anonyme "GAMES & MOVIES S.A.", établie et ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 256, route de Longwy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 95354, (ci-après la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 6 août 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 983 du 24 septembre 2003,

et que les statuts (les "Statuts") n'ont plus été modifiés depuis lors;

b) Que le capital est fixé à trente-cinq mille euros (35.000,- EUR), divisé en trois cent cinquante (350) actions sans valeur nominale;

c) Que les comparants sont les propriétaires de toutes les actions de la Société (les "Actionnaires");

d) Que l'activité de la Société ayant cessé, les Actionnaires prononcent la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e) Que les Actionnaires déclarent avoir parfaite connaissance des Statuts et de la situation financière de la Société;

f) Que les Actionnaires désignent Monsieur Guy SCHMITT, pré-qualifié, comme liquidateur de la Société, lequel aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte;

g) Que le Liquidateur requiert le notaire d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé ou provisionné et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment couvert; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, et donc non payés, les Actionnaires assument l'obligation irrévocable de payer, chacun d'eux en proportion de sa participation dans la Société, ce passif éventuel et qu'en conséquence de ce qui précède tout le passif de la Société est réglé;

h) Que les Actionnaires déclarent qu'ils reprennent tout l'actif de la Société et qu'ils s'engageront à régler tout le passif de la Société indiqué au point g), proportionnellement à leur participation dans la Société;

i) Que les Actionnaires déclarent formellement renoncer à la nomination d'un commissaire à la liquidation;

j) Que les Actionnaires prononcent la clôture de la liquidation et constatent que la Société a définitivement cessé d'exister et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission d'actions ou de tous autres valeurs seront annulés;

k) Que décharge pleine et entière est donnée aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'en date des présentes.

l) Que les livres et documents de la Société dissoute, seront conservés pendant cinq ans au moins chez Monsieur Guy SCHMITT à F-57390 Audun-le-Tiche, 1122, Avenue Salvador Allende (France);

m) Que les livres et documents de la société dissoute sont à produire sur première demande, sans déplacement et sans frais.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de neuf cent vingt-cinq euros et les comparants, en tant qu'actionnaires, s'y engagent personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. SCHMITT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2013. LAC/2013/60462. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 22 janvier 2014.

Référence de publication: 2014015605/64.

(140018340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2014.

---

#### **LuxiPrivilège, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 46.388.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2014.

*Pour State Street Bank Luxembourg S.A.*

*Un agent domiciliataire*

Référence de publication: 2014018965/12.

(140022110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Rasselbock Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 136.586.

—  
**DISSOLUTION**

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seventh day of the month of December.

Before Maître Jean-Paul MEYERS, notary residing in Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

“MobiGolf S.A.”, a public limited liability company (“société anonyme”) governed by the laws of Luxembourg, registered with Luxembourg Trade and Companies Register under the number B44049 and with registered office at 160, route de Thionville, L-2610 Luxembourg,

here represented by Maître Jean-Claude WOLFF, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on December 27, 2013 in Luxembourg.

Such proxy after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its attorney, requested the undersigned notary to state that:

- The company “Rasselbock Investments S.A.”, a public limited liability company (“société anonyme”) governed by the laws of Luxembourg, registered with Luxembourg Trade and Companies Register under the number B136586 and with registered office at 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, has been incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg on February 12, 2008, published in the Luxembourg Official Gazette, Mé-morial C, Recueil des Sociétés et Associations number 728 dated March 26, 2008 (the “Company”).

- The corporate capital is presently set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000) represented by one thousand (1,000) shares without a nominal value, entirely subscribed and fully paid-in.

- The appearing party is the owner of all the shares issued by the Company.

- The appearing party as sole shareholder resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Company’s articles of association and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the sole shareholder has been entrusted with all of the assets of the Company and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The sole shareholder hereby grants full discharge up to this date to (i) Mr. Carlo SCHNEIDER, Mr. Francois GEORGES and Mr. Lennart STENKE for their mandates as directors of the Company and (ii) Lucilinburhuc Services S.A. as statutory auditor of the Company.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years at the Company’s registered office.

Thereafter, the appearing party produced to the notary the shares of the Company which have been immediately cancelled.

Upon these facts the appearing party stated and the notary recorded that the company “Rasselbock Investments S.A.” was dissolved.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day mentioned at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède**

L’an deux mille treize, le vingt-septième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

«MobiGolf S.A.», une société anonyme régie par le droit de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B44049 et avec siège social au 160, route de Thionville, L-2610 Luxembourg, ici représentée par Maître Jean-Claude WOLFF, avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 décembre 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société «Rasselbok Investments S.A.», une société anonyme régie par le droit de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B136586 et avec siège social au 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, a été constituée suivant un acte notarié reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg en date du 12 février 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 728 en date du 26 mars 2008 (la «Société»).

- La Société a actuellement un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000), divisé en mille (1.000) actions sans indication de valeur nominale, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante est l'unique propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'associé unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; en conséquence la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'associé unique donne décharge pleine et entière jusqu'à ce jour à (i) M. Carlo SCHNEIDER, M. Francois GEORGES et M. Lennart STENKE pour leur mandats d'administrateur de la Société et (ii) Lucilinburhuc Services S.A. pour son mandat de commissaire aux comptes de la Société.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq (5) ans au siège social de la Société.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire les actions de la Société lesquelles ont immédiatement été annulées.

Sur base de ces faits la partie comparante a constaté et le notaire a acté la dissolution de la société «Rasselbok Investments S.A.».

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Wolff, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Redange/Attert, le 30 décembre 2013. Relation: RED/2013/2398. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 25 janvier 2014.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2014015954/98.

(140018079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2014.

**WYC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 169.441.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2014.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307  
L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014018545/14.

(140021677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2014.

---

**Powerwave Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 181.099.

In the year two thousand and fourteen, on the seventeenth day of January.

Before us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Powerwave Technologies S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 296-298 route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 181.099, and having a share capital amounting to fifty thousand euro (EUR 50,000.-) (the Company).

The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, dated October 4, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2979 on November 26, 2013. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, dated November 21, 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

**THERE APPEARED:**

Powerwave Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 296-298 route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 180.683 and having a share capital of fifty thousand euro (EUR 50,000.-) (the Sole Shareholder),

here represented by Mr Michael DUVAL, employee, with professional address in Howald, 45 rue des Scillas, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- I. The Sole shareholder holds one hundred per cent (100%) of the shares in the share capital of the Company;
- II. The Sole Shareholder resolves to take in the present extraordinary general meeting the following resolutions:

*First resolution*

The General Meeting resolves to delete the last paragraph of article 7 of the articles of association of the Company, and subsequently to amend article 7 of the articles of association of the Company, as follows:

« **Art. 7. Increase and Reduction of Capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one entire class of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class. In the case of a repurchase and cancellation of a whole class of shares, such repurchase and cancellation of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting from the Class J Ordinary Shares until the Class A Ordinary Shares).

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 7), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Directors and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.»

#### *Second resolution*

The General Meeting resolves to add new definitions at the end of the articles of association of the Company, in conjunction with the new article 7 of the articles of association of the Company, as follows:

#### *Definitions*

Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class(es) to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums (to be) placed into undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the articles of association as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA= Available Amount NP= net profits (including carried forward profits) P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class(es) (to be) cancelled L= losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into undistributable reserve(s) pursuant to the
Cancellation Value Per Share	Means the division of the relevant Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the Class(es) to be repurchased and cancelled.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class(es).
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.»

#### *Estimate of Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately nine hundred fifty euros (EUR 950.-).

#### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Howald, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le dix-sept janvier.

Par devant nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Powerwave Technologies S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 296-298 route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 181.099, et disposant d'un capital social de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) (la Société).

La Société a été constituée suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, le 4 octobre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2979 du 26

novembre 2013. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, le 21 novembre 2013, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

#### A COMPARU:

Powerwave Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 296-298 route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.683 et disposant d'un capital social de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Michael DUVAL, ayant son adresse professionnelle à Howald, 45 rue des Scillas, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour le besoin de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient cent pour cent (100%) des parts sociales dans le capital social de la Société;

II. L'Associé Unique décide de prendre en assemblée générale extraordinaire les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de supprimer le dernier alinéa de l'article 7 des statuts de la Société, et en conséquence de modifier l'article 7 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Le capital émis de la Société peut être réduit par l'annulation des parts sociales, y compris par l'annulation d'une catégorie de parts sociales entière suite au rachat et à l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette catégorie. En cas de rachat et annulation d'une catégorie entière de parts sociales, ce rachat et cette annulation doivent être faits dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J jusqu'aux Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A).

Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe (dans l'ordre prévu à l'article 7.), les parts sociales de cette Classe donnent droit à ses détenteurs *au pro rata* de leur détention dans cette Classe au Montant Disponible (dans la limite toutefois du Montant d'Annulation Total tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs des parts sociales de la Classe rachetée et annulée recevront de la part de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque part sociale de la Classe concernée détenue par eux et annulée.

La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de parts sociales émises dans la Classe devant être rachetée et annulée.

Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le gérant, ou le cas échéant par le conseil de gérance, et approuvé par les associés sur la base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Classe concernée au moment de l'annulation de la Classe concernée sauf décision contraire de l'assemblée générale des associés de la manière requise pour la modification des statuts étant entendu toutefois que le Montant Total d'Annulation ne doit jamais être supérieur à ce Montant Disponible.

Après rachat et annulation des part sociales de la Classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.»

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'ajouter à la fin des statuts de la Société, en complément du nouveau article 7 des statuts de la Société, les définitions suivantes:

### Définitions

Montant Disponible	<p>Signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmentés de (i) toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relative à la (les) Classe(s) à annuler mais réduits de (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes (devant être) placées en réserve(s) non distribuable(s) selon les exigences légales ou des statuts, à chaque fois tel que mentionné dans les Comptes Intérimaires concernés (afin d'éviter tout doute, sans double comptage) de sorte que:</p> $MD = (BN + P + RC) - (PE + RL)$ <p>Où:  MD = Montant Disponible  BN = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)  P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables  RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relative à la (aux) Classe(s) à annuler  PE = pertes (y compris les pertes reportées)  RL = toutes sommes devant être placées en réserve(s) non distribuable(s) selon les exigences légales ou statutaires</p>
Valeur d'Annulation par Part Sociale	Signifie la division du Montant Total d'Annulation concerné par le nombre de parts sociales émises dans la (les) Classe(s) à racheter et à annuler.
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date ne dépassant pas huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la (des) Classe(s) concernée(s).
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.»

### Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges sous quelque forme que ce soit qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ neuf cent cinquante euros (EUR 950,-).

### Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare expressément qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

En foi de quoi le présent acte notarié a été passé à Howald, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Michael DUVAL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 janvier 2014. Relation GRE/2014/317. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. PIERRET.

Référence de publication: 2014015884/189.

(140017821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2014.

### **Merck Chemicals Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 99.939,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 177.715.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2014.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014018992/13.

(140022487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

**Millipore International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 359.091.330,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 148.420.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue en date du 31 janvier 2014 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue en date du 31 janvier 2014 au siège social que (traduction libre):

*«Première résolution*

L'Assemblée décide de nommer avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2014, Madame Sylvia Barbara KLEEMANN (...), née à Bad Langensalza (Allemagne) le 26 septembre 1969, demeurant professionnellement au Frankfurter Str. 250, D-64293 Darmstadt, Allemagne, comme gérant de classe A du Conseil de Gérance de la Société pour une durée indéterminée.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2014.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014018995/20.

(140022475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Marco Boesen GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5441 Remerschen, 3, Aal Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 133.529.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Gén. Extraordinaire des Actionnaires tenue à Remerschen, le 08 janvier 2014 à 10 heures*

1. Il est décidé de transférer le siège social actuel à l'intérieur de la commune de Hesperange et ce avec effet au 1<sup>er</sup> février 2014:

La nouvelle adresse sera:

3 Aal Strooss

L-5441 Remerschen

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 février 2014.

Référence de publication: 2014018990/15.

(140021888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Luxardo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8410 Steinfort, 55, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 81.590.

**EXTRAIT**

En date du 04 novembre 2013, les actionnaires, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1) Révocation de la société SARNIA S.A R.L., établie à L-8383 Koerich, 23, rue Principale en tant que Commissaire aux comptes avec effet immédiat.

2) Nomination en tant que commissaire aux comptes de la société SD COMPTA Sàrl établie L-8443 Steinfort, 12, Square Général Patton, le nouveau commissaire reprenant et poursuivant pour une durée indéterminée le mandat de son prédécesseur avec effet immédiat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Steinfort, le 04 novembre 2013.

Françoise CLEMENT

*Administrateur délégué*

Référence de publication: 2014018984/19.

(140022112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**London Residential S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 184.013.

—  
STATUTES.

In the year two thousand and thirteen, on the nineteenth of December.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Farallon Capital AA Investors, L.P., a limited partnership existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 5286686, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A., represented by its general partner Farallon AA GP, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 5286684, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A.,

here represented by John Weerts, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

2. Farallon Capital Institutional Partners II, L.P., a limited partnership existing under the laws of the United States, registered within the State of California under number 8936200022, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A., represented by its general partner Farallon Partners, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 2601782, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A.,

here represented by John Weerts, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

3. Farallon Capital Institutional Partners III, L.P., a limited partnership existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 2679186, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A., represented by its general partner Farallon Partners, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 2601782, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A.,

here represented by John Weerts, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

4. Farallon European Private Credit Master, L.P., an exempted limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under number MC-73050, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, South Church St., George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, represented by its general partner Farallon Europe (GP), L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 5424669, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A.,

here represented by John Weerts, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

5. Farallon Special Situation Partners VI, L.P., a limited partnership existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 5258327, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A., represented by its general partner Farallon Partners (GP) VI, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 5257709, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A.,

here represented by John Weerts, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

6. FCAMI Blocker Ltd., an exempted company existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Companies in the Cayman Islands under number MC-272810, having its registered office at Maples

Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, South Church St., George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands,

here represented by John Weerts, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

7. FCIP SS 2013, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 5268418, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A.,

here represented by John Weerts, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

8. FCIP XR 2013, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 5268424, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A.,

here represented by John Weerts, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

9. FCOI II SS 2013, Ltd., an exempted company existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Companies in the Cayman Islands under number MC-274299, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, South Church St., George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands,

here represented by John Weerts, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

10. FCP SS 2013, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 5268416, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A.,

here represented by John Weerts, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

11. FCP XR 2013, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 5268414, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A.,

here represented by John Weerts, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal, and

12. Noonday Special Situation Partners, L.P., an exempted limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under number MC-18594, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, South Church St., George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, represented by its general partner NGP, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered with the Corporate Division of the State of Delaware under number 4249391, having its business office at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A.,

here represented by John Weerts, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which they wish to incorporate with the following articles of association:

#### **A. Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1. Name - Legal Form.** There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name London Residential S.à r.l. (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association.

#### **Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may acquire by purchase, subscription, or any other manner, transfer by sale, exchange or in any other manner, as well as short sell and margin trade or finance or in any other manner, stock, bonds, debentures, warrants, debt and equity securities and other securities or financial instruments of any kind and contracts thereon or related thereto.

2.3 The Company may borrow in any form. It may issue shares and bonds (to the extent these are in registered form). The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of shares or bonds to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

2.4 The Company may also give guarantees and grant security in favor of third parties to secure its obligations in relation to margin trading and short selling activities or otherwise, or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

2.5 The Company may enter into, execute, deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to techniques and instruments designed to protect against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.6 The Company may also carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

### **Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

### **Art. 4. Registered office.**

4.1 The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

## **B. Share capital - Shares**

### **Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500), represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one Pence (GBP 0.01) each.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 The Company may redeem its own shares.

### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

### **Art. 7. Register of shares - Transfer of shares**

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable among shareholders.

7.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.6 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

### C. Decisions of the shareholders

#### Art. 8. Collective decisions of the shareholders.

8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the “general meeting of shareholders” shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

**Art. 9. General meetings of shareholders.** Meetings of shareholders shall be held at the registered office of the Company or at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice.

#### Art. 10. Quorum and vote.

10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company’s shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

**Art. 11. Change of nationality.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 12. Amendments of the articles of association.** Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

### D. Management

#### Art. 13. Powers of the sole manager - Composition and powers of the board of managers.

13.1 The Company shall be managed by one or several managers. If the Company has several managers, the managers form a board of managers. In the case of several managers, the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders, may decide that they shall be named “Manager A” or “Manager B”.

13.2 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term “sole manager” is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the “board of managers” used in these articles of association is to be construed as a reference to the “sole manager”.

13.3 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company’s corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

#### Art. 14. Appointment, removal and term of office of managers

14.1 The manager(s) shall be appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.

14.2 The managers shall be appointed and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company’s share capital.

#### Art. 15. Convening meetings of the board of managers.

15.1 The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

15.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

15.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

**Art. 16. Conduct of meetings of the board of managers.**

16.1 The board of managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

16.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

16.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

16.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

16.5 The board of managers can deliberate or act validly only if at least one Manager A and one Manager B are present or represented at a meeting of the board of managers.

16.6 Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting and in the case of equality of votes, no manager, including without limitation the chairman, shall have a casting vote.

**Art. 17. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.**

17.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any Manager A together with any Manager B. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by any Manager A together with any Manager B.

17.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.

**Art. 18. Dealing with third parties.** The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the signature of the sole manager, or, if the Company has several managers, by the joint signature of any Manager A together with any Manager B, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

## **E. Audit and supervision**

**Art. 19. Auditor(s).**

19.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

19.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

19.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

19.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

19.5. An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

## **F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends**

**Art. 20. Financial year.** The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 21. Annual accounts and allocation of profits.**

21.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

21.2. Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

21.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.

21.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

21.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

21.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company.

**Art. 22. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.**

22.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

22.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

**G. Liquidation**

**Art. 23. Liquidation.**

23.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

23.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

**H. Final clause - Governing law**

**Art. 24. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

*Transitional provisions*

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2013.

2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

*Subscription and Payment*

The one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares issued have been subscribed as follows:

- twenty-six thousand two hundred fifty (26,250) shares have been subscribed by Farallon Capital AA Investors, L.P., aforementioned, for the price of two hundred sixty-two Pounds Sterling and fifty Pence (GBP 262.50);
- forty-nine thousand three hundred seventy-five (49,375) shares have been subscribed by Farallon Capital Institutional Partners II, L.P., aforementioned, for the price of four hundred ninety-three Pounds Sterling and seventy-five Pence (GBP 493.75);
- sixty-eight thousand seven hundred fifty (68,750) shares have been subscribed by Farallon Capital Institutional Partners III, L.P., aforementioned, for the price of six hundred eighty-seven Pounds Sterling and fifty Pence (GBP 687.50);
- six hundred twenty-five thousand (625,000) shares have been subscribed by Farallon European Private Credit Master, L.P., aforementioned, for the price of six thousand two hundred fifty Pounds Sterling (GBP 6,250);
- seventy-six thousand two hundred fifty (76,250) shares have been subscribed by Farallon Special Situation Partners VI, L.P., aforementioned, for the price of seven hundred sixty-two Pounds Sterling and fifty Pence (GBP 762.50);
- seventy thousand six hundred twenty-five (70,625) shares have been subscribed by FCAMI Blocker Ltd., aforementioned, for the price of seven hundred six Pounds Sterling and twenty-five Pence (GBP 706.25);
- eighty-eight thousand one hundred twenty-five (88,125) shares have been subscribed by FCIP SS 2013, L.L.C., aforementioned, for the price of eight hundred eighty-one Pounds Sterling and twenty-five Pence (GBP 881.25);
- ninety thousand (90,000) shares have been subscribed by FCIP XR 2013, L.L.C., aforementioned, for the price of nine hundred Pounds Sterling (GBP 900);
- fifteen thousand (15,000) shares have been subscribed by FCOI II SS 2013, Ltd., aforementioned, for the price of one hundred fifty Pounds Sterling (GBP 150);
- forty-two thousand five hundred (42,500) shares have been subscribed by FCP SS 2013, L.L.C., aforementioned, for the price of four hundred twenty-five Pounds Sterling (GBP 425);
- sixty-six thousand eight hundred seventy-five (66,875) shares have been subscribed by FCP XR 2013, L.L.C., aforementioned, for the price of six hundred sixty-eight Pounds Sterling and seventy-five Pence (GBP 668.75); and

- thirty-one thousand two hundred fifty (31,250) shares have been subscribed by Noonday Special Situation Partners, L.P., aforementioned, for the price of three hundred twelve Pounds Sterling and fifty Pence (GBP 312.50).

The shares so subscribed have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500) is entirely allocated to the share capital.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,500.-.

#### *Resolutions of the shareholders*

The incorporating shareholders, representing the entire share capital of the Company and having waived any convening requirements, have passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 6D, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The number of members of the board of managers is fixed at three.

3. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited term:

- Farallon Partners Directors, LLC, a limited liability company existing under the laws of the United States, registered within the State of Delaware, Corporate Division, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,

- United States, and its business office for all communications at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A. as Manager A;

- Ronan Carroll, born on 11 November 1971 in Dublin, Ireland, with professional address at 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, as Manager B; and

- Juan Alvarez Hernandez, born on October 11, 1983, in Madrid, Spain, with professional address at 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, as Manager B.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française de ce qui précède.**

L'an deux mille treize, le dix-neuf décembre.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **ONT COMPARU:**

1. Farallon Capital AA Investors, L.P., un limited partnership existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculé auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 5286686, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A., représenté par son general partner Farallon AA GP, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculée auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 5286684, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A.,

dûment représenté par John Weerts, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

2. Farallon Capital Institutional Partners II, L.P., un limited partnership existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculé dans l'Etat de Californie sous le numéro 8936200022, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A., représenté par son general partner Farallon Partners, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculée auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 2601782, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A.,

dûment représenté par John Weerts, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

3. Farallon Capital Institutional Partners III, L.P., un limited partnership existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculé auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 2679186, ayant son adresse professionnelle au

One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A., représenté par son general partner Farallon Partners, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculée auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 2601782, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A.,

dûment représenté par John Weerts, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

4. Farallon European Private Credit Master, L.P., un exempted limited partnership existant sous les lois des Îles Caïman, immatriculé auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships des Îles Caïman sous le numéro MC-73050, ayant son siège social auprès de Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, South Church St., George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Îles Caïman, représenté par son general partner Farallon Europe (GP), L.L.C., une limited liability company existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculée auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 5424669, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A.,

dûment représenté par John Weerts, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

5. Farallon Special Situation Partners VI, L.P., un limited partnership existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculé auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 5258327, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A., représenté par son general partner Farallon Partners (GP) VI, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculée auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 5257709, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A.,

dûment représenté par John Weerts, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

6. FCAMI Blocker Ltd., une exempted company existant sous les lois des Îles Caïman, immatriculée auprès du Registrar of Exempted Companies des Îles Caïman sous le numéro MC-272810, ayant son siège social auprès de Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, South Church St., George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Îles Caïman,

dûment représentée par John Weerts, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

7. FCIP SS 2013, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculée auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 5268418, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A.,

dûment représentée par John Weerts, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

8. FCIP XR 2013, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculée auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 5268424, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A.,

dûment représentée par John Weerts, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

9. FCOI II SS 2013, Ltd., une exempted company existant sous les lois des Îles Caïman, immatriculée auprès du Registrar of Exempted Companies des Îles Caïman sous le numéro MC-274299, ayant son siège social auprès de Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, South Church St., George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Îles Caïman,

dûment représentée par John Weerts, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

10. FCP SS 2013, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculée auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 5268416, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A.,

dûment représentée par John Weerts, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

11. FCP XR 2013, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculée auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 5268414, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A.,

dûment représentée par John Weerts, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, et

12. Noonday Special Situation Partners, L.P., un exempted limited partnership existant sous les lois des Îles Caïman, immatriculé auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships des Îles Caïman sous le numéro MC-18594, ayant son siège social auprès de Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, South Church St., George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Îles Caïman, représenté par son general partner NGP, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculée auprès de la Corporate Division de l'Etat du Delaware sous le numéro 4249391, ayant son adresse professionnelle au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A.,

dûment représenté par John Weerts, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les comparantes ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elles souhaitent constituer avec les statuts suivants:

### **A. Nom - Objet - Durée - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom - Forme.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination «London Residential S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

#### **Art. 2. Objet.**

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.2 La Société peut acquérir, par achat, souscription ou de toute autre manière, aliéner par vente ou de toute autre manière, ainsi que vendre à découvert et faire des opérations d'achat-vente à terme ou sans terme avec marge ou sans marge ou financer des marges de couverture ou de toute autre manière sur titres, obligations, titres de créances, warrants, valeurs d'emprunt et de capital et autres valeurs ou investissements financiers de toutes espèces, ainsi que des contrats portant sur les titres et valeurs précités ou y afférant.

2.3 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission d'actions et d'obligations (sous réserve qu'il s'agisse de titres nominatifs). La Société peut prêter des fonds y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'actions ou d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société.

2.4 La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations en relation avec les opérations d'achat-vente à terme ou sans terme avec marge ou sans marge, le financement de marges de couverture et la vente à découvert ou de toute autre manière, ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

2.5 La Société peut passer, conclure, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêts de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

2.6 La Société peut également exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

#### **Art. 3. Durée.**

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

#### **Art. 4. Siège social.**

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

### **B. Capital social - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500), représenté par un million deux cents cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Penny (GBP 0.01) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.

5.3 La Société peut racheter ses propres parts sociales.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

#### **Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.**

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Inter vivos, les parts sociales seront uniquement transférables à de nouveaux associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

7.6 En cas de décès, les parts sociales de l'associé décédé pourront être uniquement transférées au nouvel associé sous réserve qu'un tel transfert ait été approuvé par les associés survivants à une majorité des trois quarts du capital social. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux ascendants, descendants ou au conjoint survivant.

### **C. Décisions des associés**

#### **Art. 8. Décisions collectives des associés.**

8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

8.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

**Art. 9. Assemblées générales des associés.** Les assemblées générales d'associés se tiendront au siège social de la Société ou aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

#### **Art. 10. Quorum et vote.**

10.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

10.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que pour autant qu'elles auront été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

**Art. 11. Changement de nationalité.** Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

**Art. 12. Modification des statuts.** Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

## D. Gérance

### Art. 13. Pouvoirs du gérant unique - Composition et pouvoirs du conseil de gérance.

13.1 La Société peut être gérée par un ou plusieurs gérants. Si la Société a plusieurs gérants, les gérants forment un conseil de gérance. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, l'associé unique ou, le cas échéant, les associés, peuvent décider de les appeler "Gérant A" ou "Gérant B".

13.2 Lorsque la Société est gérée par un gérant unique, le cas échéant et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans ces statuts, une référence au «conseil de gérance» dans ces statuts devra être entendue comme une référence au «gérant unique».

13.3 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

### Art. 14. Nomination, révocation des gérants et durée du mandat des gérants.

14.1 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui détermine sa (leur) rémunération et la durée de son (leur) mandat.

14.2 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) et peu(ven)t être librement révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

### Art. 15. Convocation aux réunions du conseil de gérance.

15.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation de tout gérant. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation à la réunion.

15.2 Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance.

15.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où les tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

### Art. 16. Conduite des réunions du conseil de gérance.

16.1 Le conseil de gérance peut élire un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

16.2 Le président du conseil de gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut nommer provisoirement un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.

16.3 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant tout autre gérant comme son mandataire par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant une preuve suffisante. Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du conseil de gérance.

16.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

16.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins un Gérant A et un Gérant B sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance.

16.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance et, en cas d'égalité des voix, aucun gérant, en ce compris le président du conseil de gérance, ne disposera d'une voix prépondérante.

### Art. 17. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; procès-verbaux des décisions du gérant unique.

17.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, le cas échéant, ou, en son absence, par le président temporaire, et le secrétaire, le cas échéant, ou par un Gérant A et un Gérant B. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou autre seront, le cas échéant, signés par le président par un gérant A et un gérant B.

17.2 Les décisions du gérant unique sont retranscrites dans des procès-verbaux qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou dans tout autre contexte seront signés par le gérant unique.

**Art. 18. Rapports avec les tiers.** La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances (i) par la signature du gérant unique, ou, si la Société a plusieurs gérants, par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B, ou (ii) par la signature conjointe ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de cette délégation.

## E. Audit et surveillance

### Art. 19. Commissaire - réviseur d'entreprises agréé.

19.1 Dans l'hypothèse où, et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires et détermine la durée de leurs fonctions.

19.2 Un commissaire pourra être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.

19.3 Le commissaire a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

19.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire sera supprimée.

19.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne pourra être révoqué par l'assemblée générale des associés que pour juste motif ou avec son accord.

## F. Exercice social - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

**Art. 20. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

### Art. 21. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

21.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément à la loi.

21.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

21.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé consent à cette affectation.

21.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

21.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

21.6 Les distributions aux associés sont effectuées en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

### Art. 22. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.

22.1 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi ou les présents statuts interdisent la distribution.

22.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et aux présents statuts.

## G. Liquidation

### Art. 23. Liquidation.

23.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé de cette dissolution et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

23.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

## H. Disposition finale - Loi applicable

**Art. 24. Loi applicable.** Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, sera déterminé en conformité avec la Loi.

### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2013.
2. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués pendant le premier exercice social de la Société.

### *Souscription et paiement*

Les un million deux cents cinquante mille (1.250.000) parts sociales émises ont été souscrites comme suit:

- Vingt-six mille deux cents cinquante (26.250) parts sociales ont été souscrites par Farallon Capital AA Investors, L.P., susmentionné, pour un prix de deux cents soixante-deux Livres Sterling et cinquante Penny (GBP 262,50);
- Quarante-neuf mille trois cents soixante-quinze (49.375) parts sociales ont été souscrites par Farallon Capital Institutional Partners II, L.P., susmentionné, pour un prix de quatre cents quatre-vingt-treize Livres Sterling et soixante-quinze Penny (GBP 493,75);
- Soixante-huit mille sept cents cinquante (68.750) parts sociales ont été souscrites par Farallon Capital Institutional Partners III, L.P., susmentionné, pour un prix de six cents quatre-vingt-sept Livres Sterling et cinquante Penny (GBP 687,50);
- Six cents vingt-cinq mille (625.000) parts sociales ont été souscrites par Farallon European Private Credit Master, L.P., susmentionné, pour un prix de six mille deux cents cinquante Livres Sterling (GBP 6.250);
- Soixante-seize mille deux cents cinquante (76.250) parts sociales ont été souscrites par Farallon Special Situation Partners VI, L.P., susmentionné, pour un prix de sept cents soixante-deux Livres Sterling et cinquante Penny (GBP 762,50);
- Soixante-dix mille six cents vingt-cinq (70.625) parts sociales ont été souscrites par FCAMI Blocker Ltd., susmentionné, pour un prix de sept cents six Livres Sterling et vingt-cinq Penny (GBP 706,25);
- Quatre-vingt-huit mille cent vingt-cinq (88.125) parts sociales ont été souscrites par FCIP SS 2013, L.L.C., susmentionné, pour un prix de huit cents quatre-vingt-un Livres Sterling et vingt-cinq Penny (GBP 881,25);
- Quatre-vingt-dix mille (90.000) parts sociales ont été souscrites par FCIP XR 2013, L.L.C., susmentionné, pour un prix de neuf cents Livres Sterling (GBP 900);
- Quinze mille (15.000) parts sociales ont été souscrites par FCOI II SS 2013, Ltd., susmentionné, pour un prix de cent cinquante Livres Sterling (GBP 150);
- Quarante-deux mille cinq cents (42.500) parts sociales ont été souscrites par FCP SS 2013, L.L.C., susmentionné, pour un prix de quatre cents vingt-cinq Livres Sterling (GBP 425);
- Soixante-six mille huit cents soixante-quinze (66.875) parts sociales ont été souscrites par FCP XR 2013, L.L.C., susmentionné, pour un prix de six cents soixante-huit Livres Sterling et soixante-quinze Penny (GBP 668,75); et
- Trente-et-un mille deux cents cinquante (31.250) parts sociales ont été souscrites par Noonday Special Situation Partners, L.P., susmentionné, pour un prix de trois cents douze Livres Sterling et cinquante Penny (GBP 312,50).

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par voie d'apport en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport global d'un montant de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) est entièrement affecté au capital social.

### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ EUR 1.500,-.

### *Résolutions des associés*

Les associés fondateurs, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncés aux formalités de convocation, ont adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché du Luxembourg.
2. Le nombre de membres du conseil de gérance est fixé à trois.
3. Les personnes suivantes sont nommées gérants pour une durée indéterminée:
  - Farallon Partners Directors, LLC, une limited liability company existant sous les lois des Etats-Unis, immatriculée auprès du State of Delaware, Corporate Division, ayant son siège social auprès de Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis, et son siège d'affaire pour toute communication au One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, Californie, 94111, U.S.A. en tant que Gérant A;
  - Ronan Carroll, né le 11 novembre 1971 à Dublin, Irlande, résidant professionnellement au 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché du Luxembourg, en tant que Gérant B; et

- Juan Alvarez Hernandez, né le 11 octobre 1983, à Madrid, Espagne, résidant professionnellement au 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché du Luxembourg, en tant que Gérant B.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande des comparantes que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire des comparantes connues du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire des comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. WEERTS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2013. Relation: LAC/2013/60498. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 30 janvier 2014.

Référence de publication: 2014018215/727.

(140020964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2014.

---

**LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 141.321.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2014.

Référence de publication: 2014018253/10.

(140021492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2014.

---

**LSREF3 GTC Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 177.929.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2014.

Référence de publication: 2014018257/10.

(140021377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2014.

---

**Wamdu Investments S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 153.903.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014018539/9.

(140020785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2014.

---

**Sanford Morgan (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 29, rue de Vianden.

R.C.S. Luxembourg B 130.049.

Protokoll einer Verwaltungsratssitzung vom 8. Januar 2014

Tagesordnung

Verlegung des Geschäftssitzes

## Beschluss

Der Verwaltungsrat hat schriftlich beschlossen den Geschäftssitz der Firma mit Wirkung vom 22. Januar 2014 in die 29, rue de Vianden, L-2680 Luxembourg zu verlegen.

Ingo SCHNELLE

*Geschäftsführender Verwaltungsrat*

Référence de publication: 2014018565/15.

(140020574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

---

**HAMPELMANN, société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7447 Lintgen, 120, route de Fischbach.

R.C.S. Luxembourg B 22.673.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugements rendus en date du 23 janvier 2014, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré close pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société:

la société à responsabilité limitée HAMPELMANN SARL (RCS B22673) avec siège social à L-7747 Lintgen, 120, route de Fischbach, de fait inconnue à cette adresse.

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Sandrine EWEN

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2014018563/16.

(140020528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2014.

---

**WEPROCars S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. WEWECars S.à r.l.).**

Siège social: L-6717 Grevenmacher, 6, rue Sainte Catherine.

R.C.S. Luxembourg B 87.274.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 février 2014.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2014018541/11.

(140021025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2014.

---

**LT Fund Investments, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 173.154.

Der Sitz der Gesellschaft LT Fund Investments wurde zum 01.01.2014 verlegt. Der neue Sitz der Gesellschaft befindet sich an der Adresse 2, Place Dargent, L-1413 Luxembourg.

Luxembourg, den 03.02.2014.

LT General Partner S. à r.l.

Référence de publication: 2014018979/12.

(140021807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**LPDM Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 143.744.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014018975/10.

(140022245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Lobistic S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 114.271.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'Administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B - 63 130, 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné Monsieur Giacomo DI BARI, 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au Conseil d'Administration de la société LOBISTIC S.A., société anonyme.

Luxembourg, le 04 février 2014.

Pour: LOBISTIC S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Christine Racot

Référence de publication: 2014018974/18.

(140022599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**MREF III Bond S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 30.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 177.790.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales, signé en date du 24 octobre 2013, que l'associé de la Société, MREF III B Limited Partnership, a transféré 97.900 parts sociales de catégorie A1 et 97.900 parts sociales de catégorie A2 qu'il détenait dans la Société à:

- MREF III A Limited Partnership.

Les parts sociales de la Société sont désormais réparties comme suit:

- MREF III A Limited Partnership, représentée par MREF III GP Limited;

416.300 parts sociales de catégorie A1

416.300 parts sociales de catégorie A2

- MREF III B Limited Partnership, représentée par MREF III GP Limited;

104.100 parts sociales de catégorie A1

104.100 parts sociales de catégorie A2

- MREF III PC Limited Partnership, représentée par MREF III GP Limited.

979.600 parts sociales de catégorie A1

979.600 parts sociales de catégorie A2

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2014.

MREF III Bond S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014019015/26.

(140022106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**LPDM Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 143.744.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014018976/10.

(140022246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**LMWP III Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.500.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 168.666.

---

L'adresse du gérant Graeme Stening a changé et est désormais au 45, Pall Mall, SW1Y 5JG, London, Royaume-Uni.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 janvier 2014.

Référence de publication: 2014018973/11.

(140022561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Les Olliviers Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 68-70, rue du Canal.  
R.C.S. Luxembourg B 149.454.

---

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2014.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307  
L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014018971/14.

(140022480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Portladise - Consultadoria e Serviços, Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 169.222.

---

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 3 février 2014 au siège social de la société, il a été décidé:

- de transférer le siège social de la Société du 19 - 21 Boulevard du Prince Henri, L -1724 Luxembourg, vers le 20 RUE DE LA POSTE, L-2346 LUXEMBOURG, avec effet immédiat
- d'accepter les démissions de leur fonction d'administrateur avec effet immédiat de Monsieur Giorgio Bianchi et de Monsieur Leonardo Mocchi;
- de nommer comme nouveaux administrateurs Monsieur Emmanuel Briganti résidant 20 rue de la Poste L-2346 et Monsieur Benoit Dessy résidant 20 rue de la Poste L-2346 Luxembourg, leur mandat ayant comme échéance celle de leur prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PORTLADISE-CONSULTADORIA E SERVICOS, S.ÀR.L.  
Société à responsabilité limitée  
Signatures

Référence de publication: 2014019081/19.

(140022416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Porte Neuve 18 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 177.103.

---

EXTRAIT

Suivant des Assemblées Générales Extraordinaires tenues en date du 30 décembre 2013 contenant approbation de fusion entre PORTE NEUVE 18 S. à r.l. (société absorbante) ayant son siège social au 18, avenue de la Porte-Neuve,

Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B177103 et Nereus II S.A. (société absorbée) ayant son siège social au 18, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B168201, fusion dite «inverse» en ce sens que la société absorbée détenait la totalité des parts de la société absorbante, avec comme effet, notamment, que la société absorbée cesse d'exister sans liquidation.

Que ladite société absorbée était détenue en totalité par Armstrong Bristow Farley & Schwarzschild PLC, agissant en qualité de Trustee de THE GSF TRUST, ayant son siège social à 1807, Libbie Avenue, 23226 Richmond, Virginia, USA, inscrit au Virginia State Corporation Commission sous le numéro S155745,

qu'il résulte de cette fusion dite «inverse» que la société Armstrong Bristow Farley & Schwarzschild PLC, agissant en qualité de Trustee de THE GSF TRUST est le nouvel associé unique de PORTE NEUVE 18 S. à r.l.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2014019080/20.

(140022596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Poultry Grill s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1839 Luxembourg, 29, rue Joseph Junck.

R.C.S. Luxembourg B 88.998.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014019082/14.

(140022477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Plafalux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 32A, rue de Wilwerdange.

R.C.S. Luxembourg B 101.867.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014019077/10.

(140022396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Patrimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 28.307.

Les comptes annuels au 30 JUIN 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTAL S.A.

Référence de publication: 2014019069/10.

(140021983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**PRH Management, Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 112, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 138.536.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2014019083/11.

(140021922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Polytec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6973 Rameldange, 2, Am Beiebiérg.

R.C.S. Luxembourg B 34.454.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2014019079/10.

(140021915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Petrusse Capital Markets S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 60, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 140.134.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PETRUSSE CAPITAL MARKETS S.A.

Société de gestion du patrimoine familial (SPF)

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014019075/12.

(140022006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**SAS Surveillance Intervention Gardiennage Sécurité Privée, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-9711 Clervaux, 82, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 184.057.

**OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE**

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 5 décembre 2013.*

1) Création d'une succursale au Grand-duché de Luxembourg située 82, Grand Rue à L-9711 Clervaux, dont la dénomination et l'enseigne commerciale sont SAS Surveillance Intervention Gardiennage Sécurité Privée.

Cette succursale a pour activité: la surveillance de biens mobiliers et son gardiennage.

2) Représentant permanent pour l'activité de la succursale: Monsieur Romuald DECOOL, né le 16 février 1980 à Bois Bernard (France), demeurant 5, rue Wurth-Paquet à L-2737 Luxembourg, est le représentant permanent de la succursale luxembourgeoise en sa qualité de gérant pour une durée indéterminée.

A cet effet, Monsieur Romuald DECOOL dispose du pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

3) Personne ayant le pouvoir d'engager la société: Madame Cécilia VAUCORET, né le 7 septembre 1987 à Hazebrouck (France), demeurant 27, rue Charles Gounod à F-59660 Merville, a le pouvoir d'engager la société en sa qualité de président.

Pour extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014019136/21.

(140021892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Starwood Energy SSM Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 22.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.376.

Par résolutions signées en date du 31 janvier 2014, l'associé unique a décidé

- d'acter et d'accepter la démission de Peggy Murphy de son mandat de gérant avec effet au 31 janvier 2014 et de nommer Julien Petitfrère, avec adresse professionnelle au 3 rue Mozart, L-2166 Luxembourg au mandat de gérant, avec effet au 31 janvier 2014, et pour une durée indéterminée.

- De modifier l'adresse professionnelle de Thierry Drinka, Gérant, du 6 rue Julien Vesque, L-2668 Luxembourg au 3 rue Mozart, L-2166 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 février 2014.

Référence de publication: 2014019128/16.

(140022575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Starwood Energy SSM Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 22.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.375.

Par résolutions signées en date du 31 janvier 2014, l'associé unique a décidé

- d'acter et d'accepter la démission de Peggy Murphy de son mandat de gérant avec effet au 31 janvier 2014 et de nommer Julien Petitfrère, avec adresse professionnelle au 3 rue Mozart, L-2166 Luxembourg au mandat de gérant, avec effet au 31 janvier 2014, et pour une durée indéterminée.

- De modifier l'adresse professionnelle de Thierry Drinka, Gérant, du 6 rue Julien Vesque, L-2668 Luxembourg au 3 rue Mozart, L-2166 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 février 2014.

Référence de publication: 2014019127/16.

(140022576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Real Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 115.299.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 04 février 2014 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur-Président, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Manuel HACK, Administrateur, maître ès sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale du 04 février 2014 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 04 février 2014.

Pour REAL INVEST S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2014019093/22.

(140022518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**S.E.I. Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 274, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 47.071.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.E.I. LUXEMBOURG S.à.r.l  
Société à responsabilité limitée  
FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014019111/12.

(140022301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Roga International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 83.919.

—  
*Décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 23 janvier 2014*

L'assemblée, après lecture des lettres de démission de leur fonction d'administrateur de:

- Monsieur Leonardo MIOCCHI, résidant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg;
  - Monsieur Salvatore DESIDERIO, résidant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg;
  - Monsieur Giorgio BIANCHI, résidant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg;
- et
- Monsieur Armand DE BIASE, résidant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, décide d'accepter leur démission, avec effet au 31 décembre 2013.

L'assemblée décide de diminuer le nombre des administrateurs de la Société pour le porter à 3 (trois) et de nommer comme nouveaux administrateurs, avec effet immédiat, Madame Emmanuelle BRULÉ, née le 21 juin 1978 à Châtellerault (France), résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et Monsieur Dominique AUDIA, né le 16 mars 1965 à Metz (France), résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, leur mandat ayant la même échéance que celle de leurs prédécesseurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ROGA INTERNATIONAL S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

Référence de publication: 2014019104/26.

(140018520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Restaurant La Cellula S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3222 Bettembourg, 67-69, route de Dudelange.

R.C.S. Luxembourg B 86.546.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 décembre 2013 pour statuer sur les comptes au 31 décembre 2012.*

L'Actionnaire unique de la Société décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Lorenzo MAGGIPINTO, Donatello CAPOZZI et Nico HANSEN demeurant professionnellement 681, rue de Neudorf à L-2220 LUXEMBOURG pour une durée de 6 ans. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes qui se tiendra en 2019 et qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

L'Actionnaire unique de la Société décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société MGI FISOGEST S.à.r.l. sise 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg, pour une durée de 6 ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes qui se tiendra en 2019 et qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

Référence de publication: 2014019099/16.

(140021946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Rec-Man & Co, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 66.458.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 novembre 2013*

- La démission de Monsieur Philippe Jous en tant que membre du Conseil de Surveillance avec effet au 31 mars 2013 est acceptée.

- Monsieur Jean-Pierre De Kesel, ingénieur, de nationalité Belge, né le 29 novembre 1954 à PUNIA LUBUTU en République Démocratique du Congo, résidant au 98 Peulisbaan à Peulis, B-2580 Belgique est nommé comme Membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Philippe Jous. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2016.

Fait à Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2014019094/16.

(140022378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Red Prince S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 117.867.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 30 janvier 2014 que les mandats des administrateurs sortants:

- M. Eugenio KIELLAND, demeurant au 7/6, Via Pastrengo, I-16122 Gênes,

- M. Andrea MELERA, avec adresse professionnelle au 12, Via Pioda, CH-6901 Lugano,

- M. Giovanni BERNASCHINA, avec adresse professionnelle au 12, Via Pioda, CH-6901 Lugano,

ainsi que celui du commissaire aux comptes sortant,

- M. Marco RIES, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ont été reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2019.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2014019095/18.

(140022419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Schuman-Restaurations s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9678 Nothum, Maison 7.

R.C.S. Luxembourg B 136.445.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2014019146/10.

(140021813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Passy Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 98.829.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PASSY DEVELOPMENT S.A.

Référence de publication: 2014019068/10.

(140021844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Banque Internationale à Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 6.307.

Suite aux élections pour la désignation des représentants du personnel au Conseil d'administration, les mandats d'administrateur représentant le personnel de Messieurs Serge Schimoff, Donny Wagner et Fernand Welschbillig ont été reconduits pour une période commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et se terminant le 31 décembre 2018.

Madame Martine Birmann, administrateur représentant du personnel, dont le mandat est venu à échéance le 31 décembre 2013, est remplacée en tant qu'administrateur représentant le personnel, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, par Monsieur Michel Scharff, et ce jusqu'au 31 décembre 2018.

La nouvelle composition du Conseil d'administration de la Banque Internationale à Luxembourg se présente ainsi comme suit:

Nom	Fonction	Adresse professionnelle
Frank Wagener	Président	69 route d'Esch - L-2953 Luxembourg
George Nasra	Vice-président	15 boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg
François Pauly	Administrateur-Délégué	69 route d'Esch L-2953 Luxembourg
Robert Glaesener	Administrateur	27 avenue Monterey L-2163 Luxembourg
Sarah Khabirpour	Administrateur	3 rue de la Congrégation L-1352 Luxembourg
Jacques Lanners	Administrateur	101 route de Holzem L-8232 Mamer
François Moes	Administrateur	28 route de Luxembourg L-6916 Roodt-sur-Syre
Etienne Reuter	Administrateur	3 rue de la Congrégation L-1352 Luxembourg
Michel Scharff	Administrateur	69 route d'Esch L-2953 Luxembourg
Serge Schimoff	Administrateur	69 route d'Esch L-2953 Luxembourg
Jacquot Schweitzer	Administrateur	51 rue d'Oetrange L-5360 Schrassig
Donny Wagner	Administrateur	69 route d'Esch L-2953 Luxembourg
Fernand Welschbillig	Administrateur	69 route d'Esch L-2953 Luxembourg

Luxembourg, le 4 février 2014.

Banque Internationale à Luxembourg

Société anonyme

Jean-Paul Putz / Catherine de Lannoy

Senior Manager / Deputy Director

Référence de publication: 2014018654/34.

(140022153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

**Diffuuss Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9907 Troisvierges, 76, route d'Asselborn.

R.C.S. Luxembourg B 166.510.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 31 janvier 2014.

Référence de publication: 2014018017/10.

(140020903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2014.

**Delphi International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.656.690.125,00.**

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 147.704.

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth day of December.

In front of Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Delphi International Holdings S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, registered with Luxembourg Trade and Companies Register under number B 148.369 (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mrs. Sofia Afonso Da-Chao Conde, notary clerk, with professional address at 5 rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record as follows:

1. The appearing party is the sole shareholder of Delphi International S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, Grand-Duchy of Luxembourg, regis-

tered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 147.704, incorporated by a deed enacted by Maître Blanche Moutrier, notary public residing at Esch-sur-Alzette, on 17 August 2009, published in the “Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations” (the “Memorial”) number 1763 dated 11 September 2009 (the “Company”).

The articles of association of the Company have been amended for the last time by a notarial deed enacted by Maître Francis Kessler on 21 June 2013, published in the Memorial number 2084 dated 28 August 2013.

2. That the 502 (five hundred two) shares, each having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros), representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

3. The agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1. Waiving of notice right;

2. Approval of (i) the reclassification of the existing share capital into class 1 shares and (ii) creation of class 2 shares;

3. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 2,656,677,575 (two billion six hundred and fifty six million six hundred and seventy seven thousand five hundred and seventy five Euros) so as to raise it from its current amount of EUR 12,550 (twelve thousand five hundred fifty Euros) to EUR 2,656,690,125 (two billion six hundred and fifty six million six hundred and ninety thousand one hundred and twenty five Euros) through the issuance of 106,267,103 (one hundred and six million two hundred and sixty seven thousand one hundred and three) new class 2 shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros) each, the whole to be fully paid-up by way of a contribution in kind;

4. Subscription and payment by Delphi International Holdings S.à r.l. of all new class 2 shares by way of a contribution in kind;

5. Subsequent amendment of articles 5, 6, 15 and 16 of the articles of association of the Company; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

#### *First resolution:*

The Sole Shareholder resolves to waive its right to prior notice of the current meeting, acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. The Sole Shareholder further resolved that all the relevant documentation has been put at its disposal within a sufficient period of time in order to allow it to carefully examine each document.

#### *Second resolution:*

The Sole Shareholder resolves to convert and reclassify the 502 (five hundred two) shares of the Company into 502 (five hundred two) class 1 shares, having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros) each.

As a consequence of the reclassification, the Sole Shareholder holds all the 502 (five hundred two) class 1 shares of the Company.

The Sole Shareholder further resolves to also create a new class of shares in the share capital of the Company, the class 2 shares.

#### *Third resolution:*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 2,656,677,575 (two billion six hundred and fifty six million six hundred and seventy seven thousand five hundred and seventy five Euros) (the “Share Capital Increase”) so as to raise it from its current amount of EUR 12,550 (twelve thousand five hundred fifty Euros) to EUR 2,656,690,125 (two billion six hundred and fifty six million six hundred and ninety thousand one hundred and twenty five Euros) by the issuance of 106,267,103 (one hundred and six million two hundred and sixty seven thousand one hundred and three) new class 2 shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros) each (together, the “New Shares”), the whole to be fully paid-up by the Sole Shareholder by way of a contribution in kind as described below (the “Contribution”).

#### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder, prenamed, declares to subscribe the New Shares. The New Shares have been fully paid-up by the Sole Shareholder through the Contribution (as described below).

#### *Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the Sole Shareholder here represented by Mrs. Sofia Afonso Da-Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal and declares to subscribe to the New Shares. The New Shares have been fully paid up by the Sole Shareholder through the Contribution as described below.

### *Description of the contribution*

In exchange for the issuance of the New Shares, the Sole Shareholder resolved to contribute to the share capital certain claims it holds against the Company (the “Contribution”).

### *Valuation*

The net value of the Contribution amounts to EUR 2,656,677,575 (two billion six hundred and fifty six million six hundred and seventy seven thousand five hundred and seventy five Euros).

Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 17 December 2013, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

The value of the Contribution is in the process of being definitely determined at the time of this extraordinary general meeting.

The valuation being in the process of finalization, it might have an impact on the net value of the Contribution. In such case, the amount of the Contribution and the number of the New Shares issued shall be adjusted up or down, as the case may be, through an extraordinary general meeting to be held (if needed) in front of a Luxembourg notary.

### *Evidence of the conversion and the contribution’s existence*

A proof of the existence of the Contribution has been given.

### *Managers’ intervention*

Thereupon intervene:

- a) Bradley A. Spiegel, whose professional address is at 5725, Delphi Drive, MI 48098-2815 Troy, United States of America category A manager of the Company;
- b) David Matthew Sherbin, whose professional address is at 5725, Delphi Drive, MI 48098 Troy, United States of America category A manager of the Company;
- c) Jean-Michel Paumier, whose professional address is at avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, Grand Duchy of Luxembourg category B manager of the Company;
- d) Jason Michael Hollar, whose professional address is at avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, Grand Duchy of Luxembourg category B manager of the Company; and
- e) Isabelle Marthe Odette Vagne, whose professional address is at Immeuble le Raspail, 22 avenue des Nations, 93420 Villepinte, France, category B manager of the Company.

all represented hereby Mrs. Sofia Afonso Da-Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy contained in the above statement of value.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the Contribution, expressly agree with the description of this Contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

### *Fifth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the Sole Shareholder now holds:

- 502 (five hundred two) class 1 shares; and
  - 106,267,103 (one hundred and six million two hundred and sixty seven thousand one hundred and three) class 2 shares,
- each having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros).

### *Sixth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, the Sole Shareholder resolves to amend articles 5, 6, 15 and 16 of the articles of association of the Company which shall now read as follows:

“ **Art. 5.** The capital of the Company is set at EUR 2,656,690,125 (two billion six hundred and fifty six million six hundred and ninety thousand one hundred and twenty five Euros), divided into five hundred two (502) class 1 shares having a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25) each (the “Class 1 Shares”) and 106,267,103 (one hundred and six million two hundred and sixty seven thousand one hundred and three) class 2 shares having a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25) each (the “Class 2 Shares” and together with the Class 1 Shares, the “shares” and individually, a “share”).”

“ **Art. 6.** The Company may only redeem the Class 1 Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company’s share capital. The Class 2 Shares are not redeemable.”

“ **Art. 15.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the

Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time that the excess be distributed to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve in accordance with the provisions set forth hereafter.

In the event of a distribution, such distribution shall be allocated and paid as follows:

(i) a fixed amount equal to zero point five percent (0.5%) of the nominal value of each Class 2 Share which shall accrue daily and be calculated assuming a 365 day year (the "Coupon") shall first be distributed to all holders of the Class 2 Shares; then

(ii) the balance of the total distributed amount shall be distributed to the holders of Class 1 Shares pro rata to their shares.

Subject to the presence of sufficient distributable funds according to the Luxembourg Law on Commercial Companies, the annual shareholder meeting of the Company shall resolve to distribute the Coupon to the Class 2 Shares for each financial year. If part or the totality of the Coupon is not declared due to the absence of sufficient distributable funds during a financial year the equivalent amount shall be declared and added to the Coupon of the next financial years as soon as possible until it is fully declared.

Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of members of the Company, or the sole member (as the case may be) upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the managers or the sole manager (as the case may be), and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the law or the articles of incorporation. Interim dividends shall be distributed in the same manner as described in the above paragraph.

The share premium account may be distributed to the members upon decision of a members meeting. The members may decide to allocate any amount out of the share premium account to their legal reserve account."

" **Art. 16.** The general meeting of members with the consent of at least half of the members holding three quarters of the share capital shall appoint one or more liquidator(s), physical or legal person(s) and determine the method of liquidation, the powers of the liquidator(s) and their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be allocated to the shareholders as follows:

- First, in priority to the holders of Class 2 Shares, an amount equal to the aggregate nominal value of the Class 2 Shares they hold; then

- Secondly, and only after and subject to the payment of the liquidation proceeds to the holder(s) of class 2 shares in accordance with the preceding sentence, to the holders of Class 1 Shares, an amount equal to the aggregate nominal value of the Class 1 Shares they hold; then

- Thirdly, and only after and subject to the payment of the liquidation proceeds to the holder(s) of Class 2 Shares and to the holder(s) of the Class 1 Shares in accordance with the above, the remaining liquidation proceeds, shall be allocated to the holder(s) of the Class 1 Shares, in proportion to the Class 1 Shares held in the Company."

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about seven thousand euro (EUR 7.000,-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esd on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'An deux mille treize, le dix-septième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Delphi International Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.369 ("Associé Unique"),

ici représenté par Mme Sofia Afonso Da Chao Conde, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch sur Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Cette procuration signée "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire soussigné, sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante ou représentée telle que décrit ci-dessus, pris le notaire soussigné d'acter ce qui suit

I. - La partie comparante est l'associé unique de "Delphi International S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, Grand Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.704, constituée par acte de Maître Blanche Moutier, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, le 17 août 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1763 en date du 11 septembre 2009 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié de Maître Francis Kessler le 21 juin 2013, publié au Mémorial numéro 2084 en date du 28 août 2013.

II. - Les 502 (cinq cent deux) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euro), représentant l'ensemble du capital social de la Société son représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur toutes les résolutions à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique reconnaît avoir été dûment informé au préalable.

III. - L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Renonciation au droit à convocation;
2. Approbation de (i) la reclassification du capital existant en parts sociales de classe 1 et (ii) création de parts sociales de classe 2;
3. Augmentation du capital social de la Société, d'un montant de 2.656.677.575 EUR (deux milliards six cent cinquante-six million six cent soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-quinze Euros) de façon à passer d'un montant actuel de 12.550 EUR (douze mille cinq cent cinquante Euros) à 2.656.690.125 EUR (deux milliards six cent cinquante-six millions six cent quatre-vingt-dix mille cent vingt-cinq Euros) par l'émission de 106.267.103 (cent six millions deux cent soixante-sept mille cent trois) nouvelles parts sociales de classe 2 d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune, le tout étant libéré entièrement par un apport en nature;
4. Souscription et paiement par Delphi International Holdings S.à r.l. de l'ensemble des nouvelles parts sociales de classe 2 au moyen d'un apport en nature;
5. Modification consécutive des articles 5, 6, 15 et 16 des statuts de la Société; et
6. Divers.

Après approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

#### *Première résolution:*

L'Associé Unique décide de renoncer à son droit de convocation préalable à la présente assemblée, reconnaît avoir été suffisamment informé sur l'ordre du jour, s'estime valablement convoqué et accepte dès lors de délibérer et voter sur les sujets à l'ordre du jour. Il est ensuite décidé que toute la documentation produite à l'assemblée a été mise à disposition de l'Associé Unique dans un laps de temps suffisant pour lui permettre d'examiner avec attention chaque document.

#### *Seconde résolution:*

L'Associé Unique décide de convertir et reclassifier les 502 (cinq cent deux) parts sociales de la Société en 502 (cinq cent deux) parts sociales de classe 1, ayant une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune.

Suite à la reclassification, l'Associé Unique détient l'ensemble des 502 (cinq cent deux) parts sociales de la Société.

L'Associé Unique décide de créer également une nouvelle classe de parts sociales de la Société, les parts sociales de classe 2.

#### *Troisième résolution:*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 2.656.677.575 EUR (deux milliards six cent cinquante-six million six cent soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-quinze Euros) ("Augmentation de Capital") de façon à passer d'un montant actuel de 12.550 EUR (douze mille cinq cent cinquante Euros) à 2.656.690.125 EUR (deux milliards six cent cinquante-six millions six cent quatre-vingt-dix mille cent vingt-cinq Euros) par l'émission de 106.267.103 (cent six millions deux cent soixante-sept mille cent trois) nouvelles parts sociales de classe 2 d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune (les "Parts Sociales Nouvelles"), le tout étant libéré entièrement par un apport en nature tel que décrit ci-après ("Apport").

*Quatrième résolution:*

L'Associé Unique, précité, décide de souscrire aux Parts Sociales Nouvelles. Les Parts Sociales Nouvelles ont été entièrement payées par l'Associé Unique au moyen de l'Apport (tel que décrit ci-après).

*Intervention - Souscription - Paiement*

Intervient l'Associé Unique, ici représenté par Mme Sofia Afonso Da Chao Conde, précitée, en vertu d'une procuration sous seing privé, qui déclare souscrire aux Parts Sociales Nouvelles. Les Parts Sociales Nouvelles ont été payées par l'Associé Unique, au moyen de l'Apport tel que décrit ci-après.

*Description de l'apport*

En échange de l'émission des Parts Sociales Nouvelles, l'Associé Unique décide de contribuer au capital de la Société diverses créances qu'il détient contre la Société ("Apport").

*Evaluation*

L'Apport est évalué à un montant total de 2.656.677.575 EUR (deux milliards six cent cinquante-six million six cent soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-quinze Euros).

Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société en vertu d'une déclaration sur la valeur en date du 17 décembre 2013 et devra rester annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La valeur de l'Apport est en cours de détermination au moment de cette assemblée générale extraordinaire.

L'évaluation en cours de finalisation pourrait avoir un impact sur le montant exact de l'Apport. Dans ce cas, le montant de l'Apport et le nombre de Parts Sociales Nouvelles émis devront être ajustés à la hausse ou à la baisse, selon le cas, par une assemblée générale extraordinaire devant être tenue (si nécessaire) devant un notaire luxembourgeois.

*Preuve de l'existence de l'apport*

Une preuve de l'existence de l'Apport a été donnée.

*Intervention des gérants*

Sur ce interviennent:

a) Bradley A. Spiegel, dont l'adresse professionnelle se situe au 5725, Delphi Drive, MI 48098-2815 Troy, Etats-Unis d'Amérique, gérant de catégorie A de la Société;

b) David Matthew Sherbin, dont l'adresse professionnelle se situe au 5725, Delphi Drive, MI 48098-2815 Troy, Etats-Unis d'Amérique, gérant de catégorie A de la Société;

c) Jean-Michel Paumier, dont l'adresse professionnelle se situe avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, Grand Duché du Luxembourg, gérant de catégorie B de la Société;

d) Jason Michael Hollar, dont l'adresse professionnelle se situe avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, Grand Duché du Luxembourg, gérant de catégorie B de la Société; et

e) Isabelle Marthe Odette Vagne, dont l'adresse professionnelle se situe 4 Avenue de la Plaine de France, F- 93290, Tremblay, France, gérante de catégorie B de la Société;

tous représentés ici par Mme Sofia Afonso Da Chao Conde, précitée, en vertu d'une procuration contenue dans la déclaration sur la valeur citée précédemment.

Reconnaissent avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagée en tant que gérants de la Société en raison de l'Apport, approuvent expressément la description de cet Apport, son évaluation et confirment la validité de la souscription et du paiement.

*Cinquième résolution:*

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique détient maintenant:

- 502 (cinq cent deux) parts sociales de classe 1; et

- 106.267.103 (cent six millions deux cent soixante-sept mille cent trois) parts sociales de classe 2.

ayant chacune une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros).

*Sixième résolution:*

Consécutivement aux résolutions précédentes et l'Apport ayant été entièrement effectué, l'Associé Unique décide de modifier les articles 5, 6, 15 et 16 des statuts de la Société tel que suit:

« **Art. 5.** Le capital de la Société est établi à 2.656.690.125 EUR (deux milliards six cent cinquante-six millions six cent quatre-vingt-dix mille cent vingt cinq Euros), divisé en cinq cent deux (502) parts sociales de classe 1 ayant une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune (les «Parts Sociales de Classe 1») et 106.267.103 (cent-six millions deux cent soixante-sept mille cent-trois) parts sociales de classe 2 ayant une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune (les «Parts Sociales de Classe 2») et ensemble avec les Parts Sociales de Classe 1, les «parts sociales» et individuellement, une «part sociale»).»

« **Art. 6.** La Société peut seulement racheter les Parts Sociales de Classe 1 à la condition que la Société dispose de réserves distribuables suffisantes à cette fin ou si le rachat résulte d'une réduction du capital social. Les Parts Sociales de Classe 2 ne sont pas rachetables.»

« **Art. 15.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés à la majorité établie par la Loi ou l'associé unique (selon le cas) peut décider à tout moment que l'excédent sera distribué au(x) associé(s) proportionnellement aux parts sociales qu'ils détiennent, en tant que dividende ou sera reporté ou transféré à une réserve extraordinaire conformément aux dispositions établies ci-après.

En cas de distribution, ce montant sera alloué et payé de la manière suivante:

(i) un montant fixe égal à zéro virgule cinq pourcent (0,5%) de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Classe 2 courant journalièrement et calculé sur une année de 365 jours (le «Coupon») sera d'abord distribué à tous les détenteurs de Parts Sociales de Classe 2; ensuite

(ii) la différence avec le montant total distribué sera distribuée aux détenteurs de Parts Sociales de Classe 1 au prorata de leurs parts sociales.

Sous réserve de la présence de fonds distribuables suffisants conformément à la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés Commerciales, l'assemblée générale annuelle des associés de la Société peut décider de distribuer le Coupon aux détenteurs de Parts Sociales de Classe 2 pour chaque exercice social. Si une partie ou la totalité du Coupon n'est pas déclarée en raison de l'absence de fonds distribuables suffisants pour un exercice social, le montant équivalent sera déclaré et ajouté au Coupon des exercices sociaux suivants dès que possible jusqu'à ce qu'il soit entièrement déclaré.

Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des associés de la Société ou l'associé unique (selon le cas) peut, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas), décider de payer des dividendes intérimaires avant la fin de l'exercice social en cours, sur la base d'un état financier préparé par les gérants ou le gérant unique (selon le cas), et montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour effectuer la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, moins les pertes reportées et les sommes devant être allouées à une réserve devant être établie conformément à la loi ou aux statuts. Les dividendes intérimaires seront distribués de la même manière que décrite au paragraphe ci-dessus.

Le compte de prime d'émission pourra être distribué aux associés sur décision d'une assemblée générale d'associés. Les associés pourront décider d'allouer tout montant du compte de prime d'émission à la réserve légale.»

« **Art. 16.** L'assemblée générale des associés avec le consentement d'au moins la moitié des associés représentant les trois-quarts du capital social pourra nommer un ou plusieurs liquidateur(s), personne(s) physique(s) ou morale(s) et détermineront la méthode de liquidation, les pouvoirs du(es) liquidateur(s) et leur rémunération.

Quand la liquidation de la Société sera clôturée, le boni de liquidation sera alloué aux associés de la manière suivante:

- Premièrement, aux détenteurs de Parts Sociales de Classe 2 un montant égal à la valeur nominale totale des Parts Sociales de Classe 2 qu'ils détiennent; ensuite

- Secondement, et seulement après et sous réserve du paiement du boni de liquidation au(x) porteur(s) de Parts Sociales de Classe 2 conformément avec la phrase précédente, aux détenteurs de Parts Sociales de Classe 1, un montant égal à la valeur nominale totale des Parts Sociales de Classe 1 qu'ils détiennent; ensuite

- Troisièmement, et seulement après et sous réserve du paiement du boni de liquidation au(x) porteur(s) de Parts Sociales de Classe 2 et au(x) porteur(s) de Parts Sociales de Classe 1 conformément avec ce qui précède, le reliquat du boni de liquidation sera alloué aux détenteurs des Parts Sociales de Classe 1 au pro rata des Parts Sociales de Classe 1 détenues dans la Société.»

Aucune autre modification n'est nécessaire.

#### Coûts:

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne n'ayant demandé la parole, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. À la demande du même comparant il est spécifié qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi dans toute la mesure permise par la loi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture ayant été faite à la personne comparante, connue du notaire par son nom, prénom, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 décembre 2013. Relation: EAC/2013/17295. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014018010/347.

(140021198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2014.

---

**Chene S.A., Société Anonyme Soparfi,  
(anc. Chene S.A. - SPF).**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 62.385.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2014.

Référence de publication: 2014017986/10.

(140021628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2014.

---

**European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 73.270.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour European Holding S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014018782/11.

(140021826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Car Frigo Trans S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4490 Belvaux, 10, rue de l'Usine.  
R.C.S. Luxembourg B 55.073.

---

Les Comptes Annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014018718/10.

(140021877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Cap Antibes S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 117.959.

---

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAP ANTIBES S.A.

Référence de publication: 2014018717/10.

(140021846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Coral S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 151, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 144.224.

---

EXTRAIT

Le rapport annuel au 31 décembre 2012 et les comptes de pertes et profits ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le fonds  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2014018708/14.

(140021852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Carson S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 162.791.

Il résulte des résolutions prises par le associé unique de la Société en date du 28 janvier 2014 que:

- Madame Christine Hulshof, née le 26 octobre 1966 à Rotterdam (Pays-Bas) et ayant son adresse au 12, Eichelbour, L-7465 Nommern, Luxembourg démissionne de son poste du Gérant A de la société avec effet au 1<sup>er</sup> février 2014;
- Monsieur Mindaugas Zilionis, né le 19 décembre 1980 à Vilnius (Lituanie) et ayant son adresse au 7, rue de la Lavande, L-1923 Luxembourg est nommé en remplacement de Gérant A démissionnaire avec effet au 1<sup>er</sup> février 2014 et ce pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 3 février 2013.

Référence de publication: 2014018690/15.

(140021805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Cassona National Reserve 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 129, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 169.384.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2014018693/11.

(140022048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Centrale AA S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4973 Dippach, 156, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 158.468.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2014.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307  
L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014018695/14.

(140022433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Coast Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.604.

Les comptes annuels au 30/09/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 Février 2014.  
Coast Investment S.C.A.  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2014018707/12.

(140022148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**EIG Norte III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 30.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 182.798.

—  
- Mme. Anja Wunsch, résident professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé gérant de Classe B de la société, en remplacement le gérant démissionnaire, Mons. Daniel Bley, avec effet au 30 janvier 2014.

- Le nouveau mandat de Mme. Anja Wunsch prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018.

Luxembourg, le 30 janvier 2014.

Signatures  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2014018789/15.

(140021866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Timken Mex Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 183.980.

—  
EXTRAIT

Il est à noter que lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société Timken Lux Holdings II S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.164 («Timken Lux Holdings II») en date du 31 octobre 2013, l'associé unique de la Société, The Timken Company, a apporté l'ensemble des parts sociales qu'il détenait dans la Société à Timken Lux Holdings II.

En conséquence de cet apport, et depuis le 31 octobre 2013, Timken Lux Holdings II est l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2014.

*Pour la Société*  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2014019211/20.

(140022623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---

**Somami S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 104.876.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014019192/9.

(140022488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2014.

---